

## Charte relative à la protection des données à caractère personnel

Parce que vos données personnelles vous appartiennent, nous nous engageons.

Avec la charte des données personnelles à Al Baraka Bank Tunisia , nous prenons des engagements sur la protection des données de tous nos clients.

Al Baraka Bank Tunisia s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en Tunisie, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

Les engagements décrits dans la présente Charte répondent aux valeurs, aux principes d'action et aux principes de comportement individuels décrits dans le code de Déontologie de la banque pour la protection des données personnelles et le respect de la vie privée.

### **1. Al Baraka Bank Tunisia collecte de manière loyale et transparente les données personnelles de ses clients et de ses prospects**

1.1 Al Baraka Bank Tunisia s'interdit de collecter des données personnelles sans en avoir informé les personnes concernées.

1.2 Al Baraka Bank Tunisia collecte ces données pour fournir les services demandés par ses clients, répondre à des besoins de gestion de sa clientèle et de ses prospects, et les informe de l'usage qui en est fait.

1.3 Al Baraka Bank Tunisia veille à la pertinence des données personnelles collectées pour mieux connaître ses Clients et assurer un service de qualité.

1.4 Al Baraka Bank Tunisia informe les internautes de la dépose de cookies et autres traceurs sur les sites qu'elle édite.

### **2. Al Baraka Bank Tunisia exploite les données personnelles collectées dans le cadre de ses activités commerciales**

2.1 Al Baraka Bank Tunisia assure la confidentialité des données personnelles qui lui sont confiées et ce dès la conception des services, des sites, et d'applications et respecte les principes de la protection des données personnelles.

2.2 Al Baraka Bank Tunisia utilise les données personnelles des clients afin de les authentifier, de leur fournir le service souscrit et de leur proposer des offres adaptées à leurs besoins.

2.3 Al Baraka Bank Tunisia ne communique les données personnelles qu'à ses prestataires habilités et s'assure qu'ils respectent des conditions strictes de confidentialité, d'usage et de protection de ces données.

## Charte relative à la protection des données à caractère personnel

2.4 Al Baraka Bank Tunisia s'interdit de communiquer à des partenaires commerciaux les données personnelles sans avoir informé ses clients et sans leur avoir offert la possibilité d'exercer leur droit d'opposition.

2.5 Al Baraka Bank Tunisia est susceptible d'utiliser les données de ses Clients préalablement anonymisées de manière irréversible à des fins d'études statistiques.

### **3. Al baraka Bank Tunisia prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des données personnelles**

3.1 Al Baraka Bank Tunisia met en œuvre des mesures de sécurité adaptées au degré de sensibilité des données personnelles pour les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

3.2 Al Baraka Bank Tunisia garantit la sécurité des informations échangées lors de transactions ou actes de paiement.

3.3 Al Baraka Bank Tunisia délivre des autorisations d'accès à son système d'information aux seules personnes qui en ont besoin pour exercer leurs fonctions.

3.4 Al Baraka Bank Tunisia sensibilise ses collaborateurs à la protection des données personnelles mises à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions et s'assure qu'ils respectent les règles en vigueur et la déontologie de l'entreprise.

### **4. Al Baraka Bank Tunisia respecte les durées de conservation des données personnelles**

4.1 Al Baraka Bank Tunisia limite la conservation des données personnelles à la durée définie par la loi ou celle déclarée auprès de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles.

4.2 Al Baraka Bank Tunisia s'engage à effacer les données de ses bases à l'issue de cette durée.

### **5. Al Baraka Bank Tunisia informe ses clients et prospects de leurs droits en matière de données personnelles**

5.1 Al Baraka Bank Tunisia les informe sur la possibilité d'exercer leurs droits d'accès, de communication, et de rectification des informations les concernant ainsi que leur droit d'opposition pour des motifs légitimes.

5.2 Al Baraka Bank Tunisia les informe de leur droit d'opposition à des opérations de prospection commerciale.

### **6. Al Baraka Bank Tunisia informe et conseille ses clients pour qu'ils protègent leur vie privée**

6.1 Al Baraka Bank Tunisia prend des mesures pour limiter les actions intrusives de tiers (spam...) et informe sur les attaques électroniques (phishing, virus, rapt d'information,...).